

Conseil municipal du mardi 30 octobre 2018 à 19h00

L'an deux mille dix-huit, le **30 octobre à 19h00**, le conseil municipal, légalement convoqué le 24 octobre 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances en la mairie, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Présents : Thierry PIGEON, Henri MOUTON, Annick DELEPINE, Joseph JEULAND, Michel RENOU, Sylvie BARON, Valérie GAUDION, Gérard GERAUX, Elodie GOBIN, Daniel DAYOT, Evelyne MOREAU, Patricia PIERRE, Marie-Noëlle RENAULT, Christophe COUVERT.

Excusés : Sébastien PETTIER, Jean-Pierre BERTINET, Christophe OGIER, Sandrine CLEMENT

Secrétaire de séance : Michel RENOU

1° Le compte- rendu, du conseil municipal du 18 septembre 2018,

Il a été validé à l'unanimité.

2° Assainissement : validation du dossier de consultation

Une réunion a eu lieu le 11 octobre à la mairie entre le cabinet Bourgeois, la SPIE, le SDE et le Département, pour établir un calendrier des travaux. Les travaux sont estimés à 391 925.50€ HT,

Le département préconise une fermeture complète de la rue Mme de Sévigné pendant les travaux (profondeur des réseaux 2m). Le coût de la déviation, prévue pour une durée de 3 mois, sera à la charge de la commune.

Les travaux devraient commencer fin janvier /début février 2019 par la rue Mme de Sévigné, puis la rue Guy d'Espinay et finir par la rue Saint-Paterne.

Un enrobé complet de la rue Mme de Sévigné, sera réalisé avant la rétrocession de la RD 777 à la commune.

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à lancer les consultations, dès que le dossier arrivera complet à la mairie.

3° Tarif assainissement 2019

Le conseil accepte l'augmentation de 1% des tarifs assainissement pour l'année 2019, ce qui fera

Objet	Tarif 2019 + 1%
Prix m ³	2.09€
Abonnement par semestre	4.84€
Forfait	9.71€
Participation pour raccordement	350.93€

4° salle multifonctions : devis mobilier :

Afin d'avoir le mobilier début 2019, il est temps de le commander (7 semaines de délai pour la livraison). 3 entreprises ont répondues Efidis : 26368€HT, Ouest collectivité : 28367€HT, Brunner : 44130.20€HT. Deux entreprises ayant un devis très proche, la mairie souhaite les rencontrer avec leurs échantillons pour mieux

choisir. Néanmoins afin de ne pas attendre la prochaine réunion il est proposé que Le conseil vote un budget de 30000€ maximum.

Le Conseil à l'unanimité valide le budget de 30000€HT pour l'achat des meubles de la salle multifonctions.

Il est prévu aussi l'achat de 8 projecteurs en plus des deux projecteurs de l'ancienne salle.

5° règlement d'utilisation :

Le conseil vote à la majorité le règlement d'utilisation de la salle proposé par le COPIL.

Il reste à déterminer les différents tarifs de la salle multifonctions.

6° compte – rendu de la commission travaux du 08/10/2018

- La mixité des équipes de volley entraine un doublement des vestiaires, les vestiaires du stade de football sont aux normes, il manquerait néanmoins un vestiaire pour une femme arbitre. Différentes solutions sont envisageables :
 - Soit, il est construit des vestiaires et douches pour le football, 100 m² minimum, auprès du terrain stabilisé ou entre le terrain de tennis et le plateau multisports, et le volley récupérerait tous les vestiaires de la salle des sports.
 - Soit, on construit des vestiaires et douches pour les équipes de volley derrière la salle des sports. M JEULAND se renseignera auprès des bâtiments de France, si l'on peut utiliser des modulables, pour réduire le coût de la construction.
- Aménagement de la route de Vergéal afin de faire ralentir les automobilistes. En sortant de l'agglomération jusqu'à l'entrée du cimetière. La commission propose de limiter la vitesse à 30 km/h et mettre un coussin berlinois avec un rétrécissement, après l'entrée du cimetière. Un plateau avec passage piéton en face de la sortie de l'espace détente est à l'étude ainsi que la continuité du sentier pédestre en busant le fossé jusqu'au chemin de l'Aubenais.

7° commission cantine

- Le mode d'inscription des enfants à la cantine a changé. Les parents doivent inscrire ou désinscrire leurs enfants, avant 8h00 le matin via un site informatique « espace famille ». Cependant certaines familles ne jouent pas le jeu, ainsi parfois au moment du repas 40 à 50 élèves non-inscrits se présentent à la cantine. Afin de responsabiliser les parents et de ne pas avoir de gaspillage alimentaire, la commission propose de majorer le repas de 2€ pour les non- inscrits. Cette majoration est validée à l'unanimité.
- PAI : Comme chaque année nous avons des régimes alimentaires spécifiques à mettre en place pour certains enfants souffrant d'allergie. Ces PAI sont visés par la diététicienne de Convivio.
- Achat d'un four : le four actuel est vétuste. Le cuisinier a fait la demande d'un four à 10 niveaux (5 actuellement), le coût du nouveau four s'élève à 6835€ HT. Le conseil décide d'acheter le four et ne suit pas la proposition de

Convivio qui proposait de l'acheter avec un engagement de ses services sur une durée de quatre ans minimum de notre part.

- **Vêtement de travail de la cantine** : le contrat de nettoyage avec Elis s'arrête en avril 2019. La commission ne souhaite pas renouveler ce contrat. Un devis a été fait pour l'achat de 22 blouses : 673.99€ HT. Ces blouses seraient entretenues par le personnel de la cantine.

8° personnel : prime de fin d'année :

Le conseil décide à l'unanimité l'augmentation de 1 % les primes de fin d'année soit 608.31€.

Divers

- **Festival des désarticulés** : une troupe viendra en résidence à Louvigné de Bais à la salle polyvalente du 14 au 27 janvier 2019, préparer un spectacle « fini ton assiette ». La restitution sera faite le dimanche 27 janvier, dans la salle multifonctions.
 - Pour 2019, le Festival des Désarticulés aura lieu du 8 juin au 7 juillet, avec seulement 5 spectacles, plus celui de Moulins. La commune de Louvigné se positionne pour un spectacle le 23 juin ou 6 juillet.
 - Le spectacle de juin dernier, qui n'a pas eu cause d'intempéries, revient à la salle multifonctions, le 17 février à 16h30, un temps convivial est prévu après le spectacle.
- **Chapelle** : M JEULAND a rencontré M FAGAULT Bâtiment de France et M MASSON conservateur des bâtiments historiques. Ce dernier n'est pas favorable au chaînage maçonné sur le mur sous la charpente. De nouvelles solutions de réparations nous seront présentées.
- **Eglise** : La troisième tranche étant compliquée et onéreuse, l'architecte propose de la séparer :
 - La troisième tranche serait la réfection du clocher, murs et toiture, ces travaux pour être fait en 2019.
 - Parallèlement à ces travaux, une réflexion serait menée sur la rénovation des vitraux.
- **Epicerie**
M Sorin est en liquidation judiciaire, un mandataire a été nommé le 26 septembre dernier. La commune a pris un avocat pour défendre notre dossier.